

Mh

Le monde des haltes

MAGAZINE

Été 2012

Volume 1 - n° 2

Numéro spécial

20 ème anniversaire de l'Association...

L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec
de sa création à nos jours.





Quand on aime, on a toujours 20 ans et je suis méfiant toujours. *Chloé*

L'Asso a 20 ans!
Bon anniversaire à une Association dynamique qui fait beaucoup pour ses membres et dont je suis heureuse et fière de faire partie. Longue vie et encore plusieurs colloques.
Manon

20 ans déjà!

C'est le 4 août 1992 qu'était officiellement créée l'Association des haltes-garderies de la région de Montréal (AHGRM), devenue, 8 ans après, l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ). Ces 20 ans ont été jalonnés d'événements marquants dans l'histoire des haltes-garderies, certains plus heureux que d'autres : des petites et grandes victoires, de belles mobilisations, des collaborations et partenariats enrichissants et parfois, des batailles inachevées face à nos revendications financières mais que nous poursuivrons dans les années à venir.

Vous retrouverez dans ce numéro spécial anniversaire du monde des haltes les faits saillants qui ont marqué l'histoire de l'AHGCQ de sa fondation jusqu'à aujourd'hui. Ce sera pour certains l'occasion de découvrir les actions que nous avons menées tant au niveau politique qu'au niveau de la vie associative et, pour d'autres, une façon de se remémorer les projets dans lesquels ils se sont impliqués.

La création d'une association des haltes-garderies communautaires avec tous les services et le support qui s'y rattachent a assurément permis de mieux représenter les familles et les enfants qui fréquentent ces services et beaucoup de personnes y ont contribué.

En effet, tout le travail accompli au cours de ces années l'a d'abord été grâce aux membres qui, année après année, nous ont renouvelé leur confiance afin de les représenter. C'est aussi grâce à la volonté de toutes les personnes qui, à un moment ou à un autre, se sont investies au sein de l'Association que ce soit au niveau du conseil d'administration, de l'équipe de travail ou comme bénévole dans des comités.

Soyez en toutes et tous remerciés et bonne continuation à l'AHGCQ!

20 ans déjà!
Quel belle lutte menée à date pour notre reconnaissance... il faut tout de même continuer... mais nous sommes fait fort!
Chanelle Carrière

En rejoignant le CA de l'association, j'ai découvert des personnes dynamiques, passionnées et entièrement dédiées à ce que le monde des haltes évolue constamment. Depuis 20 ans, quel de chemin parcouru - et bene continuer!
Sonia Harvey

La petite histoire des haltes



L'histoire des services de garde au Québec remonte au milieu du 20^e siècle. À cette période, les gouvernements estiment que la garde des enfants est une responsabilité qui relève strictement des familles qui doivent s'organiser par elles-mêmes.

Cette déresponsabilisation de l'état envers les services de garde perdure jusqu'à la fin des années 60 et ce sont alors les femmes qui les revendiquent. Pour elles, la mise sur pied de garderies populaires et de haltes-garderies communautaires s'impose, car ces services représentent des moyens concrets qui leur permettent d'agir véritablement sur leurs conditions de vie. Toutefois, ce n'est pas dans la facilité, mais plutôt dans des conditions précaires qu'elles maintiennent le cap pour se donner de tels services. Avant tout militantes, elles n'hésitent pas à travailler bénévolement pour assurer la survie de leurs garderies populaires.

Ce n'est qu'au début des années 70 que l'État démontre un intérêt pour la reconnaissance des garderies : première implantation de normes, exigences concernant la formation du personnel éducateur, mise en place de programmes éducatifs et engagement financier du gouvernement. Toutefois, les mères doivent démontrer qu'elles ont un motif reconnu pour avoir une place en garderie : travail, maladie, être mère monoparentale référée par un professionnel de la santé ou des services sociaux.

C'est alors l'époque de l'émergence des haltes-garderies qui naît du besoin des femmes d'avoir accès à des services de garde sans avoir à justifier les motifs de leur utilisation. À l'instigation des groupes de femmes et par l'entremise des organismes communautaires et groupes populaires, ces services de garde prennent forme. Nous retrouvons ainsi ce mode de garde dans les milieux où les mères se retrouvent pour socialiser, participer aux activités de l'organisme et s'impliquer dans leur milieu.

Subséquentement, la mise en place de haltes-garderies se multiplie. À leur début, elles fonctionnent avec le support d'équipes bénévoles souvent formées de mères qui à tour de rôle prennent la charge d'un groupe d'enfants permettant ainsi à chacune de bénéficier de quelques heures de répit.

Vers la fin des années 80, les organismes communautaires font appel à des subventions afin de se doter d'un personnel plus stable pour intervenir auprès des enfants. C'est l'époque, entre autres, des subventions telles les projets PIL (projet d'initiation locale) ou mesures EXTRA (expérience de travail pour les personnes sur l'aide sociale). C'est la période où les haltes-garderies continuent de progresser en nombre mais, malgré une croissance de la demande, il reste que le modèle est marginal, précaire et sous-financé.

De cette époque à aujourd'hui, la réponse de ces services aux besoins des familles ne fait que se réaffirmer. Le développement des haltes-garderies n'a eu de cesse que par le manque de reconnaissance et de financement. Ce n'est qu'en 2006 qu'elles obtiennent enfin du gouvernement un financement de 3 millions afin de consolider leur offre de service.

Nous retrouvons aujourd'hui plus de 281 haltes-garderies, qui reçoivent plus de 45 000 enfants différents, dans la totalité des régions du Québec, et ce, dans des organismes communautaires dont la mission diffère les unes des autres (familles, femmes, loisirs communautaires, éducation populaire, immigration, etc.). Mais, peu importe leur mission, les organismes qui les opèrent le font pour répondre aux besoins des familles ayant de jeunes enfants et le financement que leur accorde le gouvernement reste encore très insuffisant par rapport au travail qu'elles accomplissent.





1992

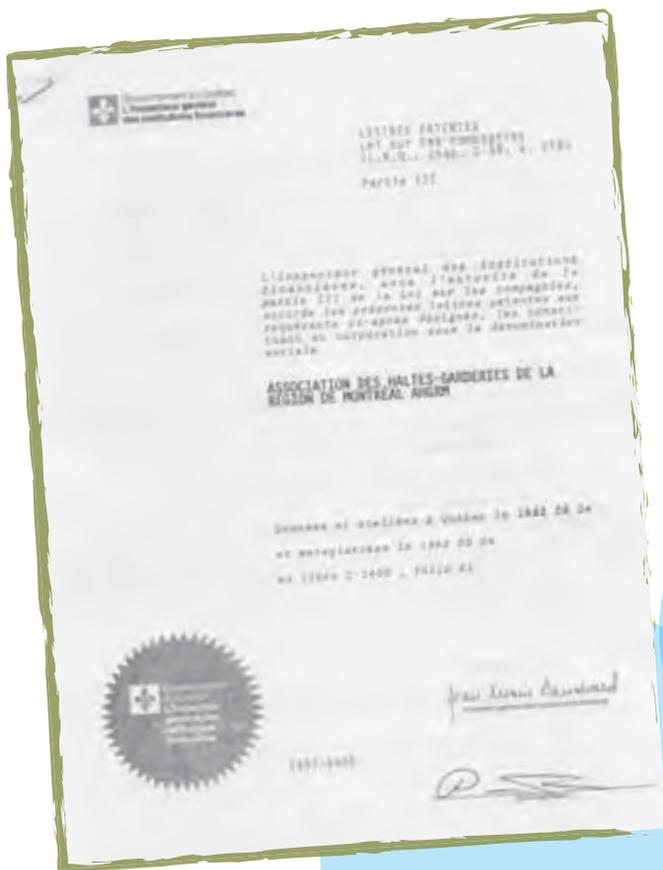


Négligées et délaissées dans la vague de reconnaissance des garderies populaires, les travailleuses en haltes-garderies ressentent le besoin de se rencontrer et de partager leur réalité.

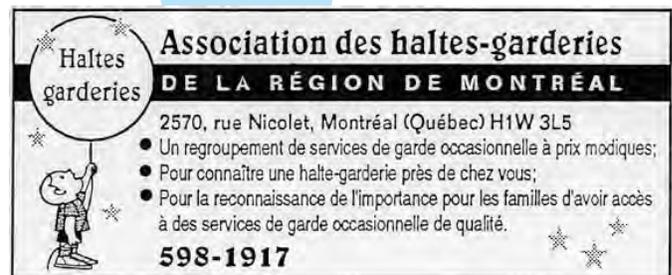
Ce n'est qu'en 1990, qu'un mouvement concret se dessine. La volonté d'un regroupement se justifie par l'isolement et la précarité de ce mode de garde. C'est ainsi qu'en 1992 se crée l'Association des haltes-garderies de la région de Montréal (AHGRM).

Les objectifs sont de fournir un rayonnement à ce mode de garde et travailler à la recherche de financement. De plus, l'objectif d'une mise en commun des expertises et des ressources développées par les équipes de travailleuses en halte-garderie s'avère capital pour elles afin de qualifier l'intervention dans l'ensemble de ce réseau et par la même occasion pour créer une solidarité entre ces ressources.

Adresse :
2570, rue Nicolet, local 205
Montréal



Lettres patentes de l'Association des haltes-garderies de la région de Montréal (AHGRM) enregistrées au gouvernement du Québec le 04 Août 1992



Publicité pour l'AHGRM parue dans un journal local

Association des
Haltes-
Garderies de la
Région de
Montréal

Logo en 1992

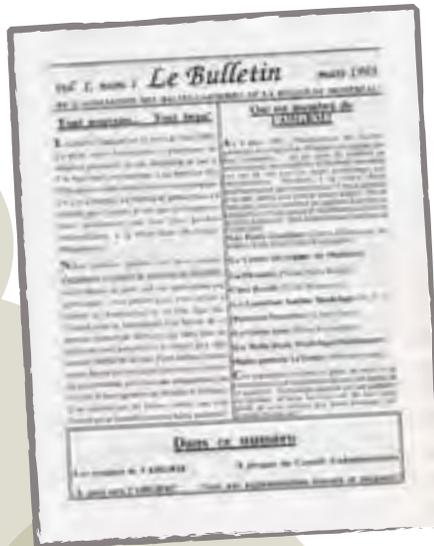




1993
1999



À ces débuts, une dizaine de haltes-garderies joint les rangs de l'Association. Elles viennent de différents milieux d'intervention : éducation populaire, loisirs communautaires, groupes de femmes, organismes famille. Les premières années de l'AHGRM sont particulièrement difficiles : elle ne reçoit pas de financement pour maintenir une permanence et se faire connaître. En plus, le recrutement de membres s'avère laborieux, car il n'existe aucun recensement de ces services.



En mars 1993, paraît la première édition du *Bulletin*, outil de communication avec les membres, qui deviendra par la suite le *Allô les haltes*.

Présidentes du C.A.

1993-1994
1995
1996-1998
1999

Aline Nadeau
Lucie Lequin
Marthe Lacroix
Annie Aubertin

Les premiers locaux de l'Association sont situés à la Halte-Répit Hochelaga-Maisonneuve dont la directrice, Aline Nadeau, devient aussi la première présidente du conseil d'administration qui est alors composé de 5 membres. Ces mêmes personnes s'occupent avec l'aide de 2 travailleurs communautaires de toute la logistique de l'Association.

C'est au fil de ces premières rencontres et de ces discussions que germent les prémices de ce que deviendra la « Base d'unité politique » qui définit le travail en halte-garderie communautaire.





Maria et Lucie d'Épave s'adressent au nombre des enfants qui ont assisté au lancement de ballons dans le cadre de la Journée internationale de l'enfance.

Du répit pour les haltes-garderies !

Haltes-garderies: en attendant une réglementation

Les haltes-garderies québécoises, à 100 000 environ, attendent la réglementation. Elles ont obtenu de 1979 à 1983, 10 000 \$ par an. Depuis, elles ont obtenu 200 000 \$ par an. Elles ont obtenu 200 000 \$ par an. Elles ont obtenu 200 000 \$ par an. Elles ont obtenu 200 000 \$ par an.

Les haltes-garderies veulent être reconnues

Les haltes-garderies sont sorties de l'ombre hier pour réclamer que leur service corresponde à un service municipal pour les parents à la recherche d'un service de garde occasionnel.

Pas question pour Québec d'assurer le financement des haltes-garderies



Les haltes-garderies lancent un cri d'alarme

Elles craignent de disparaître si Québec tarde à les reconnaître

Les revendications des haltes-garderies afin d'obtenir une reconnaissance et un financement adéquat de leur service ne datent pas d'hier. Dès 1979, le gouvernement du Québec reconnaît leur existence mais le règlement de la *Loi sur les services de garde à l'enfance* les concernant n'est pas appliqué. C'est alors dès le début des années 90 que l'on commence à voir une mobilisation afin de faire changer les choses.

Pendant cette période, l'Association vise surtout le soutien mutuel et l'échange d'informations. Elle organise des rencontres entre les coordonnatrices de haltes-garderies et cherche à favoriser les échanges sur les pratiques, les modes de financement, les difficultés vécues et la recherche de solutions. Elle produit son premier document d'importance : *On n'est pas des parkings!* qui décrit la situation des haltes-garderies de la région de Montréal, leur importance et la nécessité de les financer.



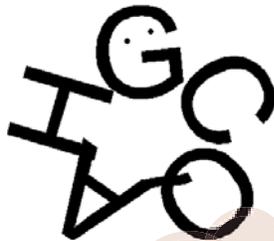
On n'est pas des parkings! (1993)

À la fin des années 90, des sources de financement plus stables permettent de mettre en place une permanence. En effet, en novembre 1998 l'Association reçoit son premier financement de base de la part du Secrétariat à l'Action Communautaire Autonome du Québec (SACA). Elle concentre alors ses actions sur une meilleure visibilité de l'organisme et le recensement des haltes-garderies.





Adresse :
3661, rue Saint-Hubert
Montréal



Logo en 2000

De l'AHGRM à l'AHGCQ

Vers la fin des années 90, plusieurs haltes-garderies de l'extérieur de la région de Montréal demandent à adhérer à l'association montréalaise. Les raisons évoquées sont le besoin d'échanger et le support à la recherche de financement. Pour permettre la légitimité de ces demandes de plus en plus nombreuses, l'association se voit dans l'obligation de modifier sa structure juridique passant d'organisme régional à organisme national : l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec (AHGCQ) naît en décembre 2000.

L'ajout de « communautaire » vient préciser le type de haltes-garderies qu'elle veut représenter et rejoindre. Cette décision vient confirmer la caractéristique propre à toutes les haltes-garderies membres à savoir qu'elles sont un service de soutien à la mission de base des organismes qui les opèrent. Cette précision donne la juste couleur de ce mode de garde et définit son caractère distinctif.

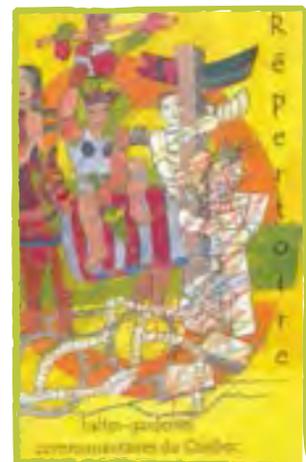
Cette même année, un comité de travail est mis sur pied par Madame Nicole Léger alors ministre de la Famille. L'objectif est de dresser un état de la situation et de développer des hypothèses relatives à un cadre de reconnaissance et de financement des haltes-garderies.

Le rapport du groupe de travail est déposé au ministère au début de l'année 2001. L'Association produit alors un mémoire en réponse à ce rapport. Ne faisant pas l'unanimité, le gouvernement ne donne pas suite à ces travaux.



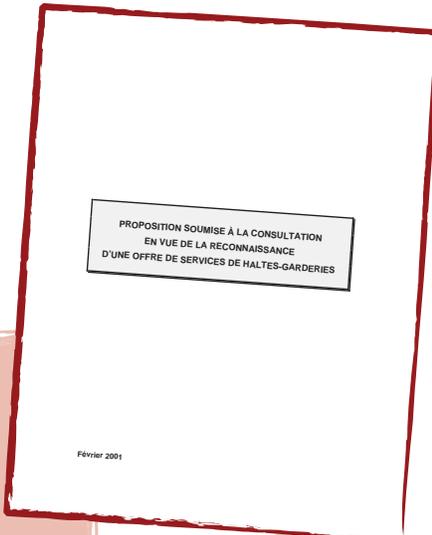
Récapitulatif

● Nombre de membres	44
● Nombre de régions	12
● Présidentes du C.A.	Lise Henry Annie Aubertin
● Financement	36 000 \$



L'Association recense les haltes-garderies à travers le Québec. C'est la première fois qu'un tel document est produit et 99 haltes y sont répertoriées.



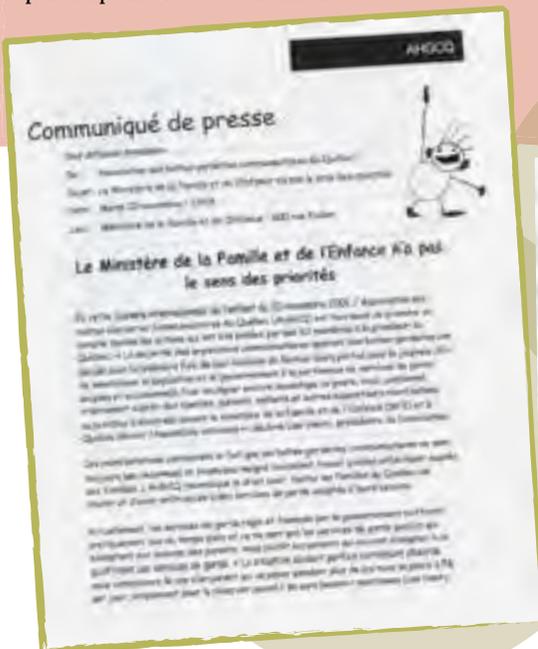


L'événement marquant de l'année 2001 est sans conteste la création du comité reconnaissance et financement de l'Association et l'organisation d'une campagne de mobilisation nationale.

Plusieurs actions sont entreprises : articles publiés dans les journaux locaux, opération fax, recueil de témoignages de parents, obtention de nombreuses lettres d'appuis de partenaires, envoi de plus de 1000 plaintes de parents au ministère, etc. Le point culminant de cette campagne a lieu le 20 novembre 2001 lors de deux manifestations tenues simultanément devant les locaux du ministère de la Famille et de l'Enfance (MFE) à Montréal ainsi qu'à Québec devant l'Assemblée nationale. Pour l'occasion, certains organismes ferment leur halte-garderie et entre 500 et 600 personnes participent à cet événement.

Récapitulatif

● Nombre de membres	60
● Nombre de régions	12
● Présidente du C.A.	Lise Henry
● Financement	36 000 \$



Les haltes-garderies réclament 17 millions



Concernant le financement ponctuel des haltes-garderies, le MFE s'engage à faire les démarches nécessaires pour qu'elles puissent avoir accès au budget du Fonds de lutte à la pauvreté pour financer des postes d'éducatrices. De plus, 10 haltes qui avaient des problèmes financiers urgents et dont le maintien du service était en péril reçoivent chacune 5 000 \$ de subvention discrétionnaire de la ministre.

Les haltes-garderies veulent 17 M\$

■ QUÉBEC — Les 140 haltes-garderies crient au secours. Elles demandent une aide financière de 17 millions \$ au gouvernement québécois, soit quelque 8000 \$ en subvention par place disponible. « Nous représentons une solution au manque de places dans les services réguliers de garde », a fait valoir la présidente de l'Association des haltes-garderies, Lise Hardy. Les haltes-garderies offrent en moyenne 16 places de garde chacune dans des milieux communautaires, soit quelque 2000 places au total. Les places offrent du dépannage de quelques heures pour certains parents. Elles ne sont ni reconnues, ni financées par le gouvernement. Les haltes-garderies ont obtenu un appui de l'adhésion à l'Assemblée nationale, celui du député libéral de Notre-Dame-de-Grâce, Russell Copeman, porte-parole de l'opposition dans les dossiers de la famille. Le député a aussi rappelé que le ministère de la Famille avait cumulé des crédits inutilisés de 51 millions \$ l'an dernier. Pour la ministre de la Famille, Linda Goupil, il faut d'abord consolider le réseau actuel des garderies à 55 par jour. Les haltes-garderies pourraient par contre contribuer à du financement provenant de la somme de 50 M\$ consacrée par le gouvernement aux organismes communautaires. (PC)



Photos de la mobilisation du 20 novembre 2001

Parallèlement à toutes les actions menées au niveau de la reconnaissance, un premier comité vie associative est créé. Le répertoire est mis à jour et 140 haltes-garderies sont recensées. Le site internet de l'association est mis en ligne et une première offre de formation est offerte avec la collaboration d'organismes partenaires.





2002

Adresse :
4273, rue Drolet, local 409
Montréal



Récapitulatif

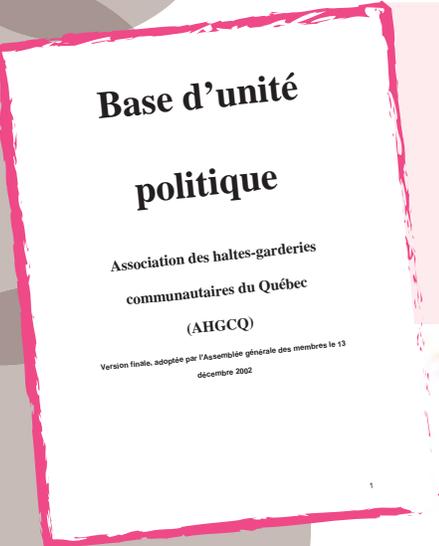
- Nombre de membres 62
- Nombre de régions 12
- Présidente du C.A. Lise Henry
- Financement 36 000\$



Garderies à temps partiel pour mères à temps plein

Des mères célibataires, beaucoup n'en veulent pas. Les garderies à 5 \$, aussi attractives si elles ne comprennent pas à leur tour. Loin de vouloir placer leurs enfants à l'école, il leur faut à côté d'eux le soutien. Certaines parents n'ont jamais eu d'une journée par-ci ou 11 les haltes-garderies ont le leur.

Chantal Lamarre, comédienne et nouvelle maman, accepte d'être la porte-parole de l'Association et de participer à différentes émissions afin de faire la promotion des haltes-garderies.



À l'été 2002, le MFE met sur pied quatre projets expérimentaux CPE/Halte et l'Association participe aux travaux. La ministre de l'époque voit dans ces projets la principale issue à la reconnaissance et au financement des haltes. Les 4 haltes-garderies participantes sont : La Halte-Répît Hochelaga-Maisonneuve, Pause parents-enfants de Verdun, PROMIS et l'Association des parents de Côte-des-Neiges. Au bout d'une année, deux d'entre elles ne peuvent poursuivre leur expérience pour des raisons liées au développement (pas de terrain disponible, lourdeur du processus, etc.). Pour les deux autres, le processus est terminé mais il n'y aura plus d'autre projet du même type.

Après plusieurs rencontres des membres du comité vie associative, les bases d'unité de l'Association sont adoptées lors d'une assemblée générale spéciale, en décembre.

Elles définissent un ensemble de valeurs qui cimentent les liens entre les organismes qui opèrent une halte-garderie et visent un standard commun de qualité.

Un premier dépliant sur ce qu'est une halte-garderie est imprimé à 10 000 exemplaires et envoyé dans tout le réseau.





Récapitulatif

● Nombre de membres	68
● Nombre de régions	12
● Présidents du C.A.	France Lemay Normand Jarry
● Financement	36 000 \$

L'offre de formation se développe, le thème du programme éducatif est abordé et des personnes ressources sont engagées par l'Association.



Grâce à l'obtention d'une subvention de Condition féminine Canada, l'Association effectue une enquête sur les besoins en matière de garde des mères utilisatrices de haltes-garderies et fait le lancement de ce document au mois de mai.

En août 2003, l'Association participe à la consultation sur le développement des places en services de garde, laquelle propose dans l'un des scénarios la reconnaissance de 2 200 places en haltes-garderies communautaires.

Suite à différentes démarches politiques, l'Association réussit à faire inclure dans le document du Parti libéral du Québec *Des vraies mesures pour les familles québécoises, Priorités d'actions politiques pour les familles du Québec*, la reconnaissance et le financement des haltes-garderies communautaires, «lesquelles offrent des services de garde plus souples à temps partiel ou occasionnel». L'AHGCQ entrevoit alors une lueur d'espoir quant à l'obtention d'un financement.



Le répertoire est réédité avec cette fois-ci les coordonnées de 166 haltes-garderies.





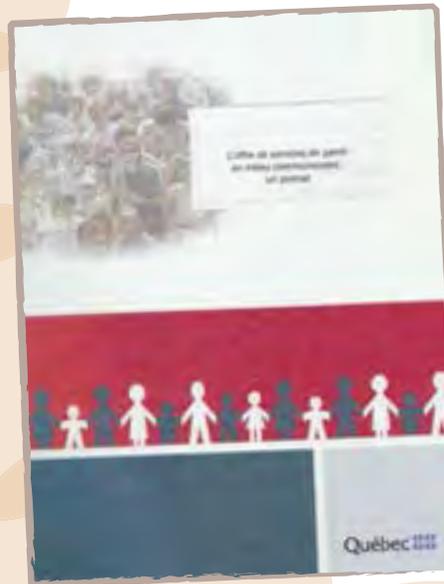
Logo en 2004

Récapitulatif

Nombre de membres	112
Nombre de régions	14
Présidents du C.A.	Normand Jarry Shantal Martel
Financement	36 000 \$

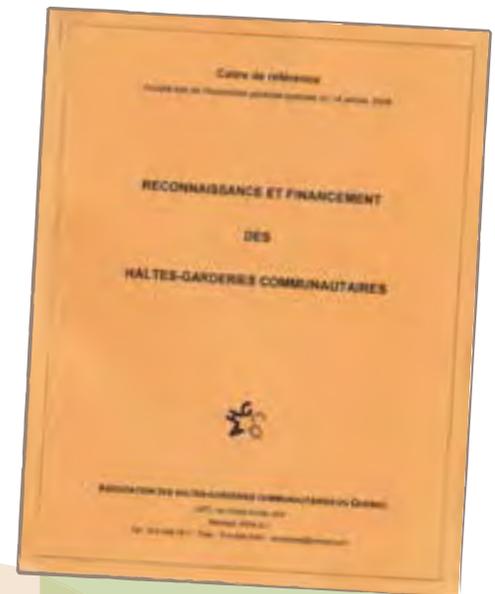
C'est en 2000-2001 que la politique d'action communautaire autonome s'implante. L'AHGCQ fait alors des démarches auprès du MFE pour être reconnue à titre d'organisme national famille. Ces demandes sont constamment refusées; l'unique raison invoquée de la part du ministère est que « la reconnaissance de l'AHGCQ, ouvre les portes à la reconnaissance des haltes-garderies communautaires ». La reconnaissance est intimement liée au financement, ce que le gouvernement ne désire pas. Toutefois, au printemps 2004, la persévérance de l'Association porte fruit : le ministère de l'Emploi, de la Solidarité Sociale et de la Famille (MESSF) accepte finalement la reconnaissance de l'AHGCQ qui devient ainsi le huitième organisme national famille du Québec.

En mars 2004, le MESSF met sur pied un comité de travail afin d'étudier la façon de reconnaître les haltes-garderies communautaires et financer les organismes qui les opèrent. Le comité s'entend sur la définition du statut des haltes-garderies et le contexte dans lequel elles seront reconnues ainsi que sur l'ébauche d'une proposition financière. Le ministère informe alors l'AHGCQ que le financement des haltes-garderies passera certainement par la politique de conciliation travail-famille et le premier statut des haltes-garderies est élaboré.



En décembre 2003, le MESSF effectue, avec notre collaboration, une enquête auprès de 212 organismes opérant une halte-garderie afin d'améliorer sa connaissance de l'offre existante des services de garde occasionnelle.

Un document intitulé *L'offre de service de garde en milieu communautaire : un portrait* est publié en septembre 2004.



En janvier 2004, l'AHGCQ prend part aux consultations prébudgétaires et réitère la nécessité de financer les services de halte-garderie pour répondre aux besoins des familles québécoises. Un cadre de référence sur la reconnaissance et le financement est produit.



2005

Adresse :
4245, rue Laval, 2ème étage
Montréal

Récapitulatif

Nombre de membres 121

Nombre de régions 15

Présidentes du C.A.
Shantal Martel
Lise Henry

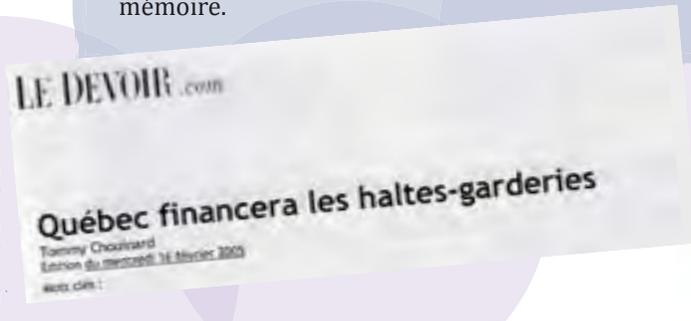
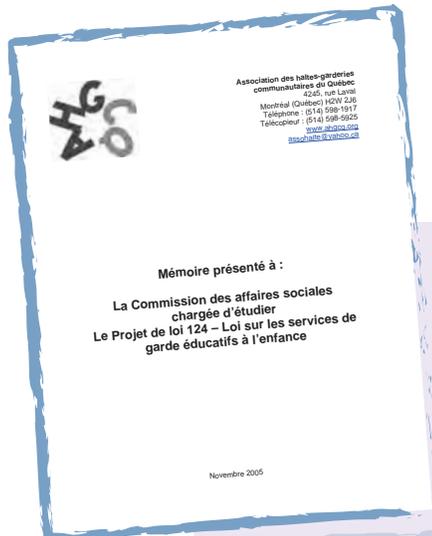
Financement 40 000 \$



Les actions en vue de la reconnaissance se poursuivent.

L'Association envoie des cartes postales à tous les ministres du gouvernement pour leur rappeler les engagements de leur parti envers les haltes. Les membres, quant à eux, envoient chacun une lettre à la ministre de la Famille. Le ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition Féminine (MFACF) fait des démarches auprès du ministre des Finances pour que de l'argent pour les haltes soit inclut dans le prochain budget.

En novembre 2005, l'Association est invitée à la Commission parlementaire sur l'avant-projet de Loi 124 sur les services de garde éducatifs et présente un mémoire.



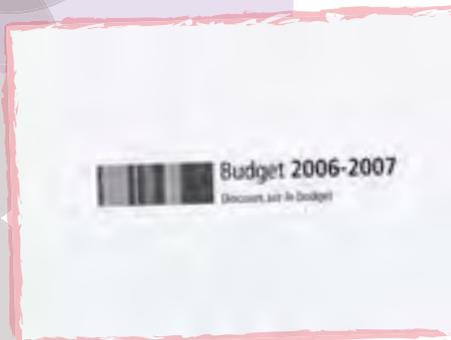
L'offre de formation s'est considérablement élargie. Afin d'en déterminer les thèmes, un sondage est envoyé à l'ensemble des membres et 12 ateliers sont retenus et donnés. Les représentations et collaborations se multiplient et pour une première fois l'Association s'associe aux regroupements organisant la semaine des services de garde.



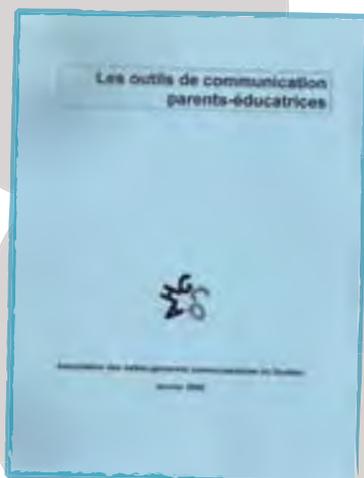
Le 23 mars 2006, le ministre des Finances, M. Michel Audet, annonce lors du dépôt du budget une mesure financière de 3 millions pour les haltes-garderies communautaires dans le volet conciliation travail/famille. Au total ce sont 263 haltes-garderies qui vont bénéficier de ce financement afin de consolider leur offre de service. Suite à cette annonce l'Association participe à un comité de travail avec le ministère afin de voir à la répartition de cette enveloppe.

Récapitulatif

● Nombre de membres	116
● Nombre de régions	15
● Présidente du C.A.	Carole Lavallée
● Financement	40 000 \$



1er financement gouvernemental pour les haltes.



L'Association obtient une subvention du SACA afin d'effectuer une enquête auprès de l'ensemble des membres pour évaluer les outils en matière de communication avec les parents et mieux connaître leurs besoins à ce sujet. Un guide d'outils est par la suite produit.

Un outil de promotion *les haltes-garderies communautaires des services à découvrir* est publié.





Récapitulatif

● Nombre de membres	128
● Nombre de régions	16
● Présidente du C.A.	Carole Lavallée
● Financement	42 000 \$



La mesure de financement consacrée aux haltes-garderies est rendue permanente au mois de mai par Mme Monique Jérôme-Forget.

Un rapport d'évaluation de cette mesure est produit par le ministère (une centaine d'organismes participant à l'évaluation quantitative et huit groupes de discussion ont lieu) et l'ensemble du document démontre très bien l'utilité des haltes-garderies ainsi que leur nécessité.



L'AHGCQ publie la 4ème édition du répertoire des organismes communautaires offrant des services de halte-garderie, cette édition en regroupe 266.



Grâce à une entente de service signée avec le MFAFC, l'Association produit un cahier d'outils à l'intention de toutes les haltes-garderies qui contient de l'information sur différents aspects : gestion des présences d'enfants, vérification des antécédents judiciaires, présentation du rapport annuel des activités de halte-garderie, etc.





Récapitulatif

● Nombre de membres	128
● Nombre de régions	16
● Présidente du C.A.	Carole Lavallée
● Financement	68 554 \$

Grâce à une augmentation du financement de base de l'Association, une autre personne permanente est engagée.

Ce financement sert aussi à la conception d'un nouveau logo ainsi qu'à la création d'un nouveau site internet www.ahgcq.org



Logo actuel depuis 2008



À l'hiver 2008, le ministère de la Famille et des Aînés (MFA) signe des ententes avec les Conférences régionales des Élus (CRÉ) dans le cadre des plans régionaux d'accessibilité aux services de garde. Au terme des consultations, plusieurs d'entre elles (Montréal, Capitale-Nationale, Laurentides, Vallée du Haut-St-Laurent, etc.) souligne dans leur rapport l'importance des services de halte-garderie et la nécessité de mieux les soutenir financièrement.

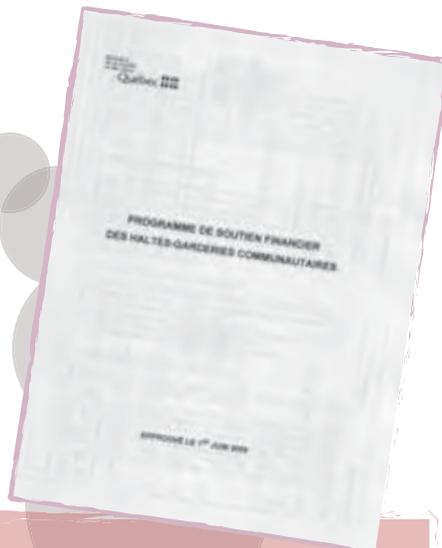
Extrait issu du rapport de la CRÉ de Longueuil : *«Nous recommandons une pleine et entière reconnaissance de la pertinence des haltes-garderies communautaires, dans leur complémentarité avec les autres services de garde, dans leur mission spécifique d'accompagnement des familles en situation de vulnérabilité et enfin et surtout dans leur besoin de sortir d'un financement insuffisant et trop précaire.»*



Cette année est aussi marquée par des retards importants au niveau du versement des subventions aux haltes-garderies.

L'Association intervient à plusieurs reprises auprès du ministère et un article est publié dans *La Presse*.

Suite à cette parution, le MFA finit par verser les subventions.



Récapitulatif

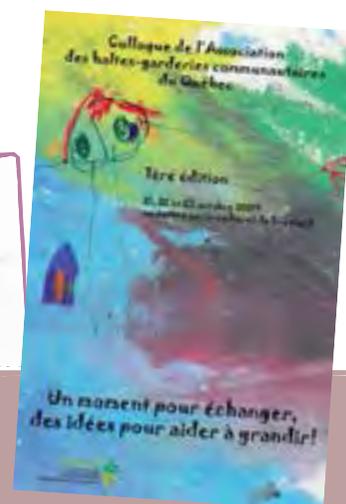
● Nombre de membres	128
● Nombre de régions	16
● Président (e) du C.A.	Carole Lavallée
● Financement	69 788\$

Au mois de juin, le ministre de la Famille, M. Tony Tomassi, ajoute au budget de 3 millions une somme de 150 000 \$ et le programme de soutien financier encadrant la mesure est adopté.



BROSSARD ÉCLAIR

Vidéo : Un manque chronique de financement pour les haltes-garderies communautaires
 Michèle Tremblay
 29 octobre 2010 - 09:00



« Un moment pour échanger, des idées pour aider à grandir ! »

Premier colloque de l'Association : mission accomplie !

Pendant près de trois jours, c'est plus de 100 personnes provenant de 60 organismes communautaires opérant un service de halte-garderie qui se réunissent au Centre Socioculturel de Brossard.



LE COLLOQUE EN QUELQUES CHIFFRES :

126
personnes
inscrites

60
organismes
présents

10
en provenance
de l'extérieur
de Montréal

Présence de :

M. Jean-Marc Pelletier, maire de Brossard

Mme. Céline Vaillancourt, attachée politique de Mme. Fatima Houda-Pépin

M. Tony Tomassi, ministre de la Famille.



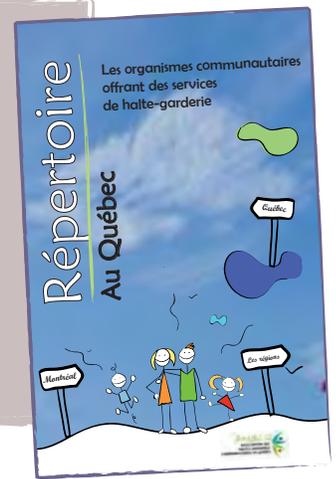
Le 9 décembre, les députés Amir Khadir, de Québec Solidaire et Carole Poirier, du Parti Québécois déposent à l'Assemblée nationale une pétition, comportant plus de 6 700 signatures, demandant au gouvernement du Québec et au ministère de la Famille et des Aînés de « financer adéquatement les organismes communautaires pour leur service de halte-garderie en leur octroyant minimalement une subvention correspondant au salaire d'un poste d'éducatrice, et ce, afin de favoriser une stabilité organisationnelle, signe de qualité, au sein de la halte-garderie ».

Récapitulatif

- Nombre de membres **139**
- Nombre de régions **16**
- Présidente du C.A. **Carole Lavallée**
- Financement **69 788 \$**

L'AHGCQ procède à une mise à jour du répertoire, toujours le seul outil qui recense l'ensemble des services de halte-garderie. Il est distribué auprès de plusieurs institutions (CSSS, bibliothèques...) et parents.

Il s'agit donc de sa cinquième édition regroupant 281 haltes-garderies communautaires à travers les 17 régions du Québec.



Lors du premier colloque tenu en septembre, l'Association des haltes-garderies communautaires du Québec présente son premier agenda.

Les illustrations de celui-ci sont créées par des artistes en herbes fréquentant les haltes-garderies des centres communautaires membres de l'Association.

Le site intranet, qui offre entre autres une banque de CV d'éducatrices, est mis en ligne.

Le site internet est, quant à lui, bonifié avec la création d'un localisateur des membres.



Plusieurs documents internes à l'AHGCQ tels que la politique des ressources humaines, le code d'éthique et autres sont révisés.

L'AHGCQ obtient une subvention pour créer un projet éducatif adapté à la réalité des haltes-garderies.





2011



Lors du budget de 2011, le 17 mars, le ministre des Finances, Raymond Bachand annonce un ajout de 500 000 \$ ce qui fait passer l'enveloppe de financement à 3 650 000 \$.

Récapitulatif

● Nombre de membres	144
● Nombre de régions	16
● Présidente du C.A.	Carole Lavallée
● Financement	69 788 \$



Le 30 mai, l'AHGCQ lance le premier projet éducatif adapté à la réalité des haltes-garderies : *Je grandis en halte-garderie*.

Je grandis en halte-garderie est un projet éducatif basé sur les principes et valeurs du programme éducatif du MFA *Accueillir la petite enfance*, et adapté à la réalité des haltes-garderies communautaires. Les valeurs véhiculées par ce programme éducatif s'apparentent aux valeurs que nous défendons dans nos organismes : l'entraide, le partage, le respect, la tolérance, l'acceptation de la différence, la justice et l'égalité pour ne nommer que celles-ci. De plus, les principes de base et de développement de l'enfant ainsi que l'approche de l'apprentissage actif qui sont développés dans le document sont des outils pour soutenir les éducatrices dans leur intervention auprès des enfants et ce dans un contexte multiâge.



L'AHGCQ obtient une subvention, sur 2 ans, d'Avenir d'enfants afin de dispenser gratuitement à ses membres, une formation sur le projet éducatif. C'est le début de la tournée de formation.



Le 8 mars, le «scrapbook» est remis à la ministre Mme Yolande James.

Ce document témoigne de la diversité des activités et des actions de plus d'une centaine de haltes-garderies.

La deuxième édition du colloque national de l'AHGCQ se déroule les 29 et 30 septembre à Drummondville, au Centre communautaire Pierre-Lemaire.

Cet événement se veut un lieu de formations, d'informations et d'échanges s'adressant aux éducatrices et aux gestionnaires des haltes-garderies membres. Ces deux journées sont donc l'occasion pour plusieurs participant(e)s de créer des liens, de s'informer et d'échanger sur leurs pratiques respectives.

La participation enthousiaste de plus de 75 personnes permet d'enrichir le débat d'idées et suscite des échanges stimulants sur plusieurs problématiques rencontrées en haltes-garderies. Parmi ces participant(e)s, provenant de 45 organismes à travers le Québec, nous pouvons souligner la présence de *La Maison d'aide et d'hébergement de Fermont*, *la Maison de la famille de la Matapédia*, *la Maison de la famille de Port-Cartier*, qui comptent parmi les organismes membres les plus éloignés.



LE COLLOQUE EN QUELQUES CHIFFRES :

79

personnes
inscrites

45

organismes
présents

31

en provenance
de l'extérieur
de Montréal

Présence de :

M. Vincent Chouinard, président de la politique familiale de la Ville de Drummondville

M. Yves-François Blanchet, député de la circonscription de Drummond

Mme Yolande James, ministre de la Famille.





L'AHGCQ compte plus de 60% des haltes-garderies financées par le ministère, parmi ses membres.

Récapitulatif

- Nombre de membres **164**
- Nombre de régions **16**
- Présidente du C.A. **Carole Lavallée**
- Financement **69 788 \$**



Lors du budget de 2012, Raymond Bachand annonce un nouvel ajout de 200 000 \$ à l'enveloppe consacrée aux haltes-garderies.



Tournée de formation par région	Date
Capitale-Nationale Québec	22 et 23 mars 2012
Centre-du-Québec Saint-Léonard-d'Aston	27 et 28 mars 2012
Chaudières-Appalaches L'Islet	28 et 29 mai 2012
Côte-Nord Sept-Îles Baie-Comeau	11 et 12 mai 2012 14 et 15 mai 2012
Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine	4 et 5 juin 2012
Lanaudière Lavaltrie Terrebonne	7 et 8 juin 2012 16 et 23 avril 2012
Laurentides Saint-Jérôme	4 et 5 avril 2012
Mauricie Trois-Rivières	18 et 19 juin 2012
Montréal Beloeil Brossard	27 janvier et 3 février 2012 2 et 9 décembre 2011
Montréal Plateau Anjou Saint-Michel	15 et 16 décembre 2011 10 et 17 février 2012 13 et 20 avril 2012
Outaouais Gatineau	24 et 25 mai 2012
Saguenay/Lac-Saint-Jean Chicoutimi	7 et 8 mai 2012

Et c'est reparti pour un an!!!

La tournée de formation sur le projet éducatif *Je grandis en halte-garderie* est officiellement lancée.

En juin, 12 régions ont déjà été visitées totalisant un nombre de 166 participant(e)s provenant de 72 organismes.

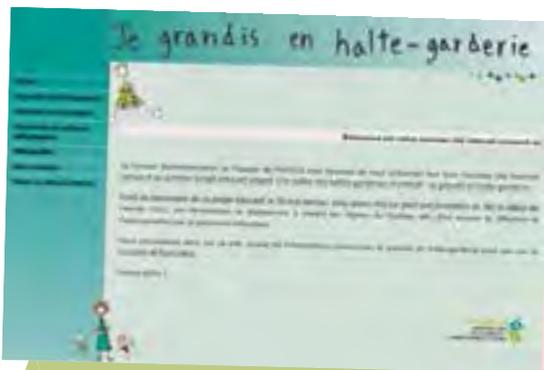
Cette formation s'adresse à tout le personnel qui intervient en halte-garderie communautaire, qu'il soit éducateur, gestionnaire, stagiaire ou bénévole.

Son objectif est de se familiariser avec les fondements et les approches éducatives utilisés dans la majorité des services de garde. Les principes de base du développement de l'enfant, l'apprentissage actif, la structuration des activités ou l'intervention éducative sont donc au cœur de cette formation.





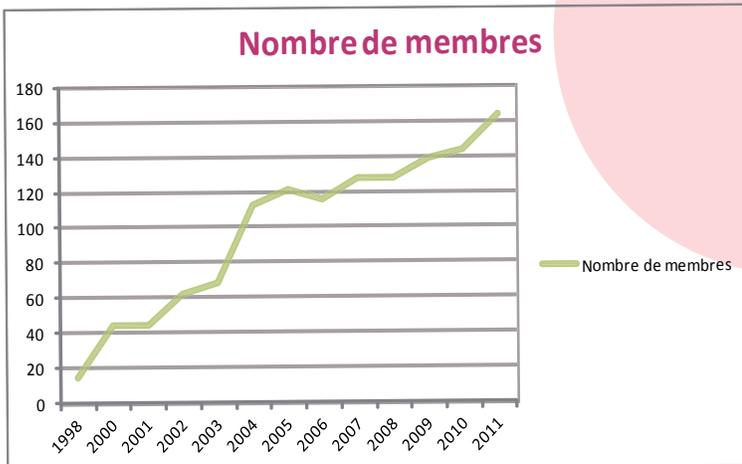
Le nouveau magazine *Le monde des haltes* paraît en mars. Il s'agit d'un tout nouveau concept de trimestriel basé sur un thème préétabli. Il remplace le bulletin *Allô les haltes*.



Un site internet pour le projet éducatif *Je grandis en halte-garderie* est créé. On y retrouve le calendrier de formation ainsi que différents outils.



Évolution des pages couvertures des rapports d'activités.



Évolution du nombre de membres de l'Association de 1998 à nos jours





Joyeux anniversaire



Joyeux anniversaire



Comme l'association,

Certains de nos membres fêtent leur

anniversaire



••••• 10 ans •••••



- Maison de la famille de Mirabel
- Pause Famille

- Maison de la famille de Brossard
- Complexe Le Partage
- La Chanterelle (La Mouvance)

••••• 15 ans •••••



Joyeux anniversaire



Joyeux anniversaire



20 ans

- La Pirouette
- Le petit relais (Concertation femme)
- Maison Pause-Parent
- Centre de la famille Valcartier
- Le Pignon Bleu - La maison pour grandir
- Les Jardins du Coin Chicoutimi-Nord
- Centre Communautaire Mountain Sights

25 ans

La Mouvance, Centre des femmes de Saint-Eustache

30 ans

- Le Pivot
- Le Carrefour familial les Pitchou
- Centre d'action bénévole L'Actuel
- Les ateliers Croquignoles
(Centre communautaire de loisirs de la Côte-des-Neiges)



40 ans

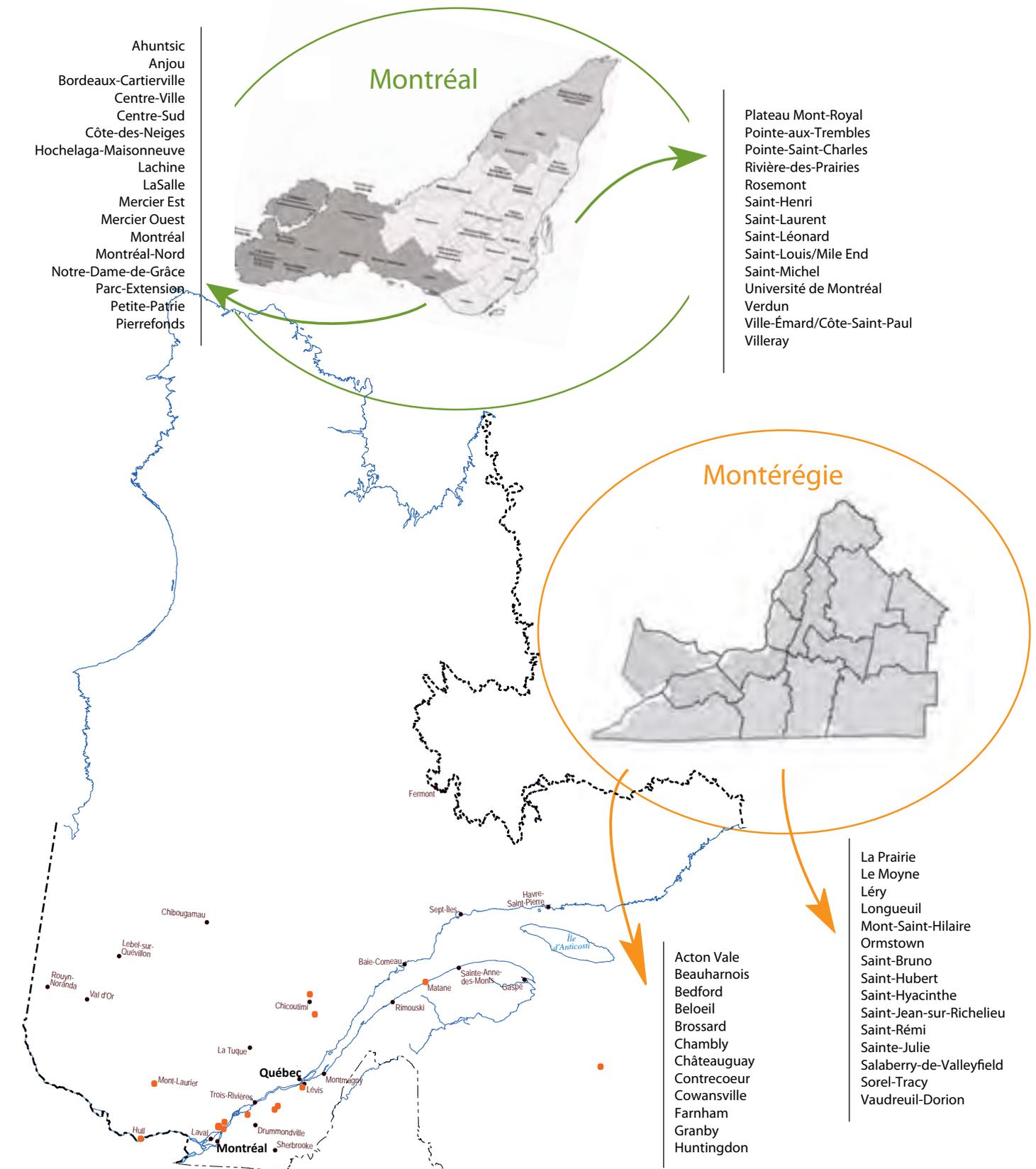
Le pavillon d'éducation communautaire

Bonne continuation à tous!



281 haltes-garderies à travers le Québec

45 000 enfants accueillis chaque année



L'Association des haltes-garderies communautaires du Québec est très fière de compter 165 membres à travers 16 régions du Québec.

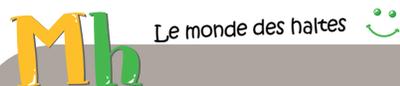
● Haltes nouvellement membres de l'AHGCO



Dans le prochain numéro :

Vous retrouverez un dossier spécial sur le portrait détaillé des haltes-gardiennes membres de l'Association.

Un bilan des formations *Je grands en halte-garderie* vous sera présenté ainsi qu'un regard sur l'année 2 de la tournée de formation sur le programme éducatif.



Mh, *Le monde des haltes* est une publication éditée par l'Association des haltes-gardiennes communautaires du Québec, 4245, rue Laval, Montréal, Québec, H2W 2J6
Téléphone : 514-598-1917,
sans frais : 1-888-598-1917,
assohalte@yahoo.ca
www.ahgcq.org

Ont collaborés à ce numéro : Sandrine Tarjon et Marion Ehly

Infographie : Marion Ehly

Impression : Imprime-Emploi
Cette publication a été rendue possible grâce à la contribution financière du MFA.

Photo de la couverture : Hélyos Carniguan (9 mois)
Merci.

Pour toutes remarques, envoyez un courriel à
assohalte@yahoo.ca
Retrouvez ce numéro sur le site internet www.ahgcq.org



Contacts



Membres du conseil d'administration :

- Carole Lavallée (*Maison de la famille de Mirabel*).
- Nancy Couture (*La Pirouette*).
- Claudette Lavoie (*Pavillon d'éducation communautaire Hochelaga-Maisonneuve*).
- Brigitte Robert (*Centre de Ressources Éducatives et Communautaires pour Adultes*).
- Sonia Harvey (*Centre de ressources pour les familles de militaires, région de Montréal*).
- Christine Presseau (*L'Oasis des enfants de Rosemont*).
- Sophie Sansfaçon (*Carrefour des femmes d'Anjou*).
- Annie Prévost (personne ressource)

Membres de l'équipe de travail :

- Sandrine Tarjon (directrice).
- Marion Ehly (directrice adjointe).
- Eva Gaulin Beausnesne (chargée de projet).
- Monique Lynch (chargée de projet).

